



**ONU HABITAT Conseil exécutif
du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains**

Distr. générale
14 août 2020

Français
Original : anglais

**Conseil exécutif du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains**
Deuxième session de 2020
En ligne, 27–29 octobre 2020

**Ordre du jour provisoire de la deuxième session de 2020
du Conseil exécutif¹**

1. Ouverture de la session :
 - a) Questions d'organisation ;
 - b) Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la deuxième session de 2020 ;
 - c) Adoption du rapport du Conseil exécutif sur les travaux de sa première session de 2020.
2. Rapports des présidents des groupes de travail spéciaux.
3. Questions financières, budgétaires et administratives.
4. Mesures prises par ONU-Habitat pour remédier aux déséquilibres géographiques et entre les sexes dans la composition de son personnel.
5. Examen et approbation éventuelle du projet de programme de travail du Programme des Nations Unies pour les établissements humains et du projet de budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour 2021.
6. Mise en œuvre des plans stratégiques d'ONU-Habitat :
 - a) Rapport annuel 2019 sur le plan stratégique pour la période 2014–2019 ;
 - b) Mise à jour concernant le rapport final sur le plan stratégique pour la période 2014–2019 et l'évaluation en cours du plan stratégique pour 2014–2019 ;
 - c) Mise en œuvre du plan stratégique pour 2020–2023 :
 - i) Cadre de responsabilisation ;
 - ii) Plan de financement ;
 - iii) Politique de gestion axée sur les résultats ;
 - iv) Cadre de résultats ;
 - v) Stratégie de partenariat, y compris la collaboration d'ONU-Habitat avec le secteur privé et les partenaires non gouvernementaux ;
 - vi) Stratégie de communication d'impact ;

¹ À sa première session de 2020, tenue en ligne le 29 juin 2020, le Conseil exécutif a décidé, dans sa décision 2020/2, que sa deuxième session de 2020 se tiendrait sur trois jours, du 27 au 29 octobre 2020, et a adopté un ordre du jour provisoire pour ladite deuxième session. À sa réunion du 10 août 2020, le Bureau nouvellement élu du Conseil exécutif a revu, modifié et confirmé l'ordre du jour provisoire figurant dans la décision 2020/2. Compte tenu de l'évolution de la situation mondiale en ce qui concerne la pandémie de maladie à coronavirus (Covid-19), le Bureau a recommandé, lors de cette même réunion, que la deuxième session de 2020 du Conseil exécutif se tienne en ligne.

- vii) Stratégie de mobilisation des ressources et examen des mises de fonds.
7. État de l'application des résolutions et des décisions adoptées par l'Assemblée d'ONU-Habitat à sa première session.
 8. Élaboration de la stratégie de renforcement des capacités.
 9. Activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat, y compris la communication d'informations sur les activités relatives aux programmes menées par ONU-Habitat en 2020 et l'exécution des sous-programmes, des programmes phares et des activités de coopération technique.
 10. Mesures prises par ONU-Habitat pour renforcer la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et contre le harcèlement sexuel au travail.
 11. Mise en œuvre par ONU-Habitat de la réforme du système de développement et de la gestion des Nations Unies et alignement des cycles de planification d'ONU-Habitat sur le processus d'examen quadriennal complet des politiques.
 12. Rapport annuel du Bureau des services de contrôle internes au Conseil exécutif.
 13. Rapport annuel du Bureau de la déontologie au Conseil exécutif.
 14. Ordre du jour provisoire de la prochaine session du Conseil exécutif.
 15. Questions diverses.
 16. Clôture de la session.
-